

# Des Mélanges en l'honneur d'Alain Lambert

C'est au sein de l'une des maisons qu'il a présidée, le Conseil supérieur du notariat, que s'est déroulée, le 27 mai dernier, la cérémonie de remise des Mélanges rédigés en l'honneur d'Alain Lambert, publiés par LexisNexis.

Belle occasion pour ses amis, collègues, confrères, et nombreuses personnalités en lien avec lui à titre professionnel ou personnel, de venir lui rendre hommage.

Ponctuée de chaleureux discours, cette remise fut l'occasion de saluer cette personnalité, et cette carrière, exceptionnelles.

Les Hommages, regroupant quarante contributions, en sont d'ailleurs le juste et amical reflet.

L'actuel président du Conseil supérieur du notariat, Jean Tarade, a ouvert la cérémonie de remise de ces Mélanges, en saluant avec chaleur la carrière exceptionnelle d'Alain Lambert : celui-ci, qui endossa notamment le costume de ministre, siège actuellement en tant que conseiller maître à la Cour des comptes...

Guillaume Deroubaix, directeur éditorial, a pris ensuite la parole pour exprimer, au nom de LexisNexis, et en son nom personnel, sa joie de publier ce riche et fort ouvrage d'hommages. L'initiative de ce projet lui revenant, Guy Rivière, notaire honoraire installé à Alençon, comme Alain Lambert, son ami de longue date, a ensuite évoqué leur complicité ancienne et le parcours hors normes de son confère.

Très ému, Alain Lambert a remercié les contributeurs et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ces Mélanges. Il s'est dit « confus, fier, mais aussi lucide », car « conscient que ce parcours n'a jamais été solitaire mais au contraire accompli au milieu de prodigieuses équipes ». Reconnaissant envers ceux qui l'ont entouré, il a remercié leur « compréhension, pour avoir toléré les excès » de son tempérament, et pour « avoir partagé les utopies qui nous ont fait parfois atteindre des objectifs réputés inaccessibles ». Il estime que c'est l'audace qui lui a été la « ligne directrice de l'action menée depuis 30 ans » dans tous ses engagements. Il salue ainsi « les conquêtes contre l'ordre figé des choses, conquêtes contre toutes les résignations », remerciant les instances et organismes dans lesquels il a siégé de lui avoir « permis de sortir des chemins ordinaires ». Aujourd'hui, il demande qu'on l'aide « à découvrir les mérites... de la lenteur ». Dans « les fracas du monde qui vient, nous avons à réfléchir pour retrouver le sens



Guillaume Deroubaix et Alain Lambert

© JEAN-MARC GOURDON

de notre devoir ». Il précise : « ce devoir est celui d'œuvrer, malgré la complexité, à « la vie bonne » et de travailler sans relâche à sauvegarder l'humanité de chaque vie ».

Gageons que la lecture de ces Mélanges, par les idées qui les sous-tendent, y contribuera. L'ouvrage est divisé en cinq parties, reflets des grandes missions tour à tour exercées par Alain Lambert. Comme « notaire », les contributions évoquent tant le rôle de l'officier public, que la dimension internationale du notariat. Sous la partie « élu local », sont bien sûr mises à l'honneur la ville d'Alençon et le département de l'Orne... La partie consacrée au « sénateur » met l'accent, notamment, sur l'intérêt général, la sécurité juridique et le contrôle des lois. Le « ministre » évoque, en particulier, le fait qu'Alain Lambert a « voulu faire de la politique autrement », avant de devenir « magistrat de comptes publics » - titre de la dernière partie - mettant en valeur, toujours, la poursuite, de l'intérêt général... Alain Lambert « n'est pas un homme ordinaire », a prévenu Guy Rivière.

Catherine Larée